



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 7 12/01/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement 2014-141
--	--	--

1. Intitulé du projet

Défrichement à Escoutoux.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **GROISNÉ**

Prénom **Anne Lise**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET **443 246 296 0003 0**

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a	Défrichement d'une superficie de 2,9943 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'un sd de bois de 2,9943 ha

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défoulement est de remettre en culture les parcelles pour le besoin de pâturage.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défoulement sera réalisé par un broyeur
des roches.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parcelles seront mise en pâture pour les besoins
de l'exploitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<i>Superficie défrichée</i>	<i>2,9943 ha.</i>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Escoutoux.

AR 137

AR 131

AR 129

AR 207

AR 208

Coordonnées géographiques¹ Long. *3° 34' 17" 0* Lat. *45° 48' 16" 5*

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Sol de bas pour l'ensemble des parcelles

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

Si oui, intitulé et date

d'approbation :

Précisez le ou les

règlements applicables à

la zone du projet

PLU approbation le 26/07/2009

Règlementation des usages - approbation
28/04/1999

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☒	Le projet de défrichement de plusieurs parcelles est situé en zone de montagne. <u>confection autorité environnementale le 10 octobre 2014.</u>
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	PNR Lido-d'Als - Fuy
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	<u>Le projet de défrichement est situé à proximité immédiate du site Natura 2000 ZSC "Dore et Affluents" pour les parcelles AR 207 et 208 et à plus de 200 m pour les parcelles AR 129, 131 et 137.</u> <u>confection autorité environnementale le 10 octobre 2014.</u>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Destruction d'Accu
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Conversion d'un espace forestier en espace agricole
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Conversion d'un espace forestier en espace agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Réglementation des basements

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



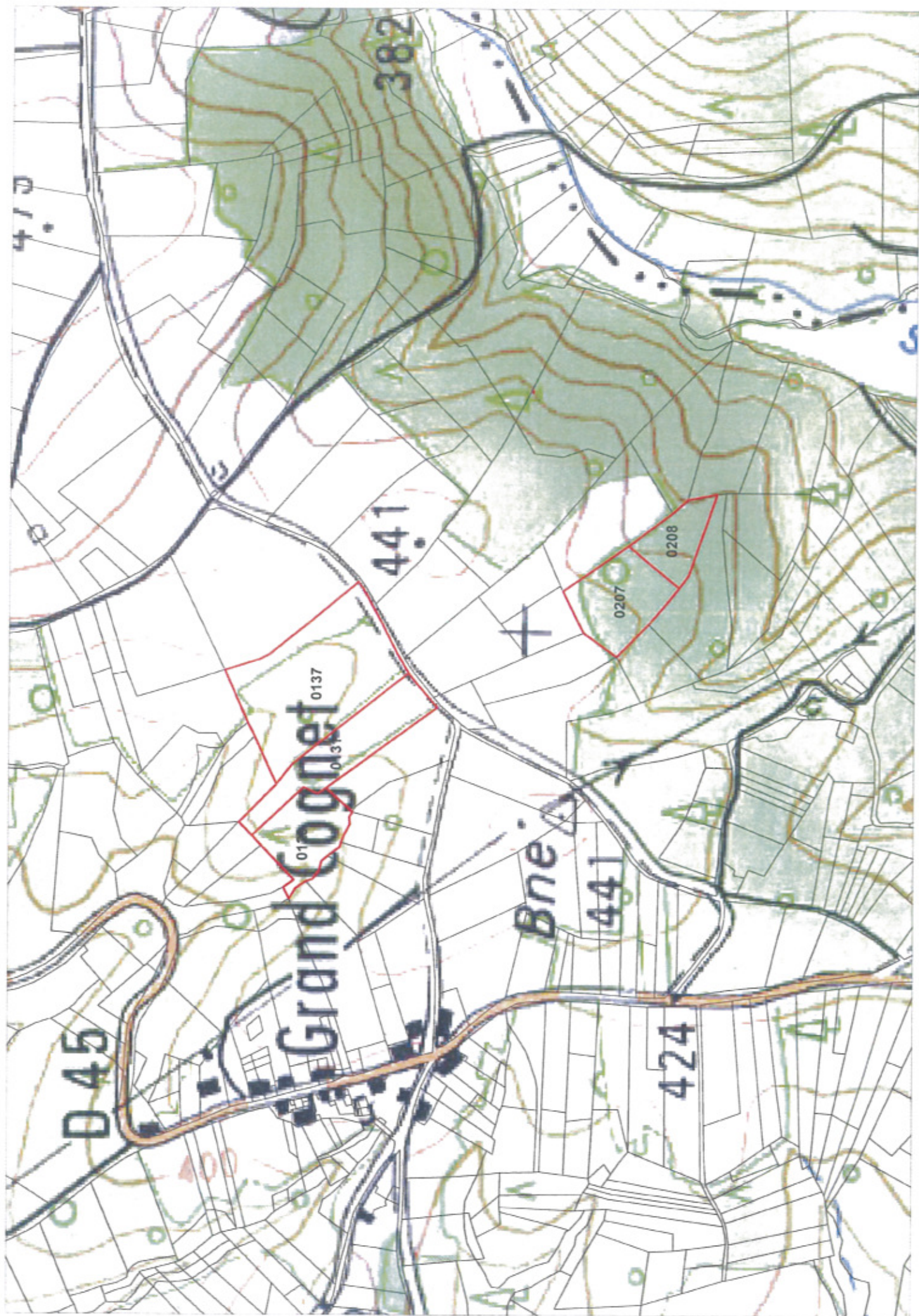
Fait à

Paris

le,

30/09/2014

Signature



Vue sur la parcelle AR 137 depuis la parcelle AR 138

Date de la prise de vue 23/09/2014



Vue sur les parcelles AR 137 - AR 129 & AR 131 depuis la parcelle AR 138

Date de la prise de vue 23/09/2014



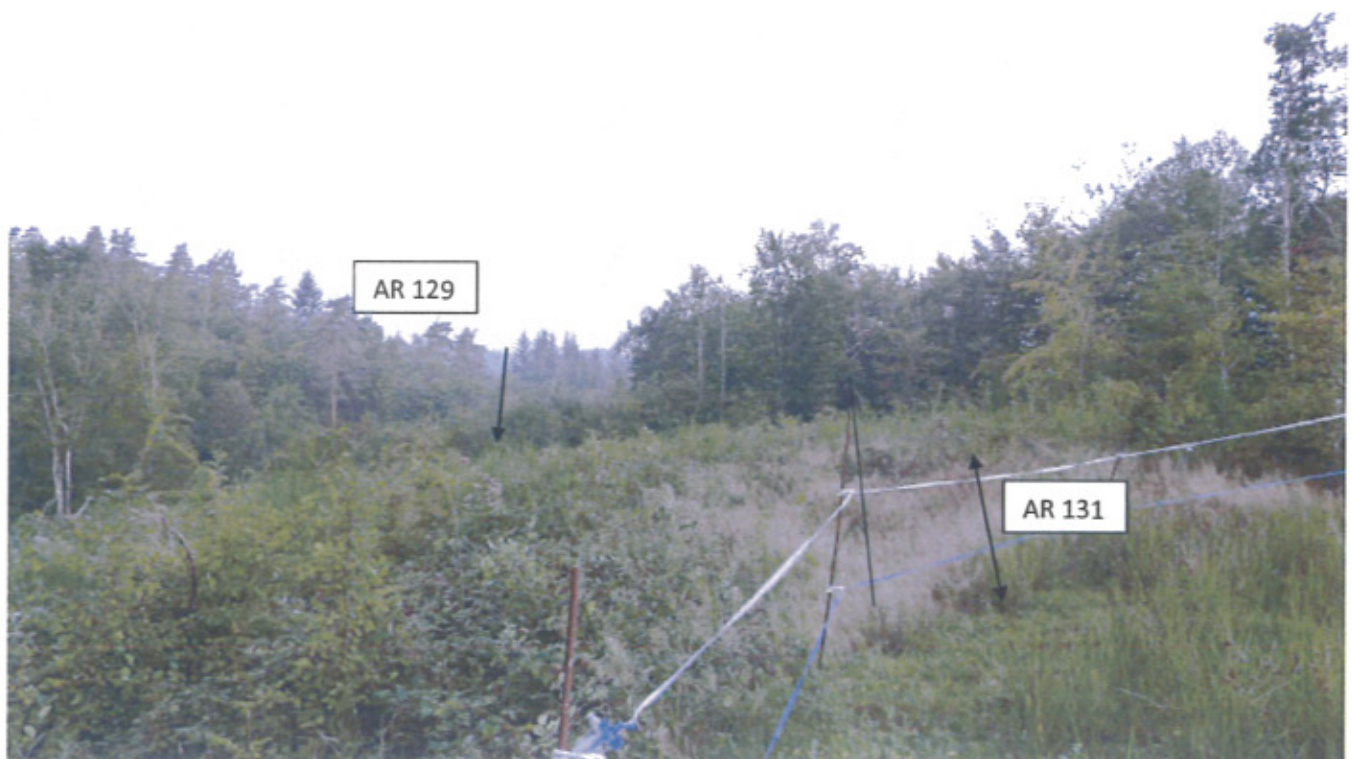
Vue sur les parcelles AR 137 - AR 129 & AR 131 depuis le chemin

Date de la prise de vue 23/09/2014



Vue sur les parcelles AR 129 & AR 131 depuis la parcelle AR 131

Date de la prise de vue 23/09/2014



Vue sur la parcelle AR 207 depuis la parcelle AR 211

Date de la prise de vue 23/09/2014



Vue sur les parcelles AR 207 & AR 208 depuis la parcelle AR 211

Date de la prise de vue 23/09/2014



Département :
PUY DE DOME

Commune :
ESCOUTOUX

Section : AR
Fouille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 01/10/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Parcelles déjà exploitée

■ → Propriétaire

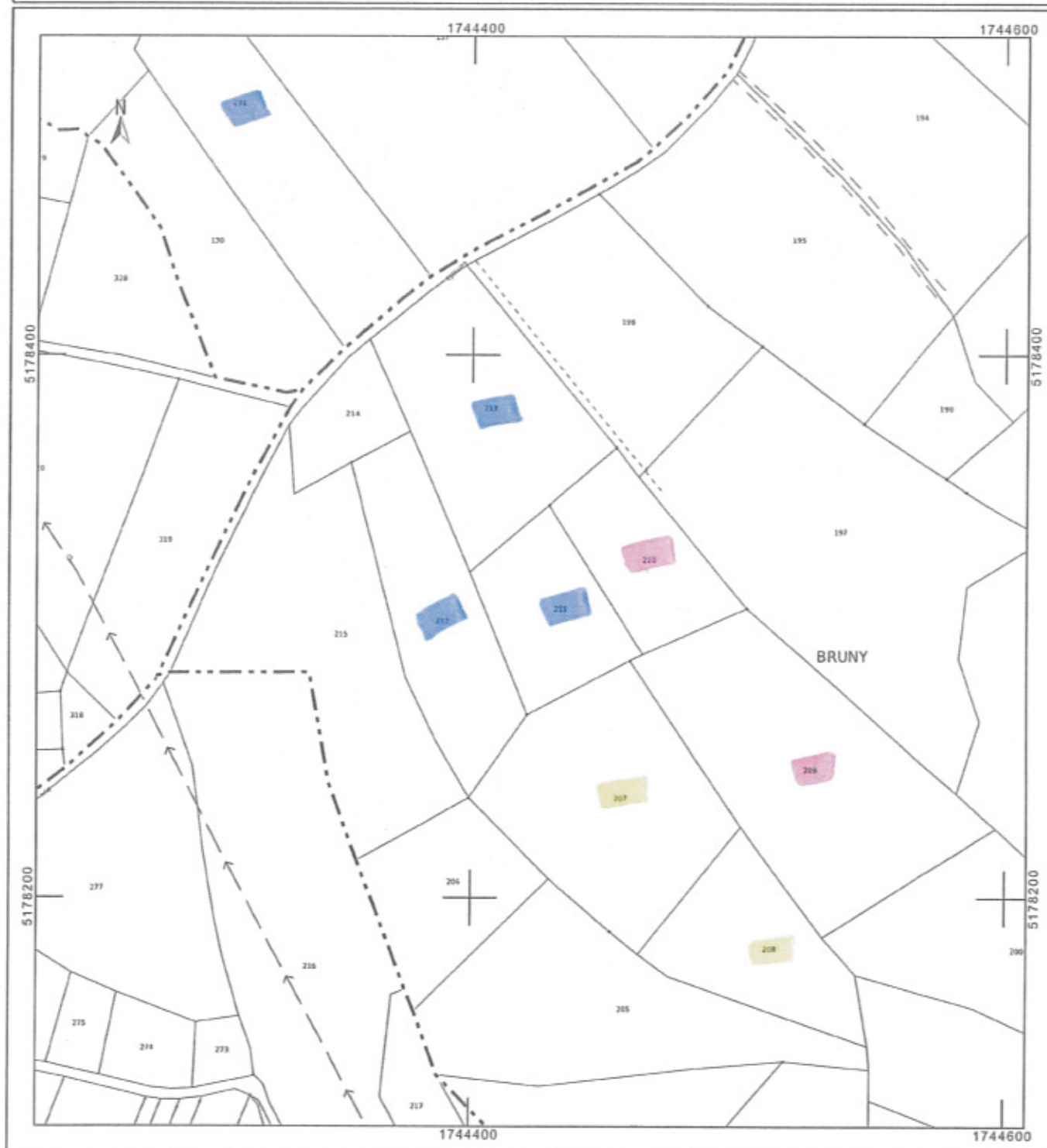
■ → En location
agricole

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle de topographie et de gestion
cadastrale de Riom
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE RIOM 63206
63206 RIOM CEDEX
tél. 04.73.64.49.59 - fax
ptgc.630.riom@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

■ → Parcelles
Demande d'examen



Département :
PUY DE DOME

Commune :
ESCOUTOUX

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 24/09/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Parcelles déjà exploitée

 → Propriétaire

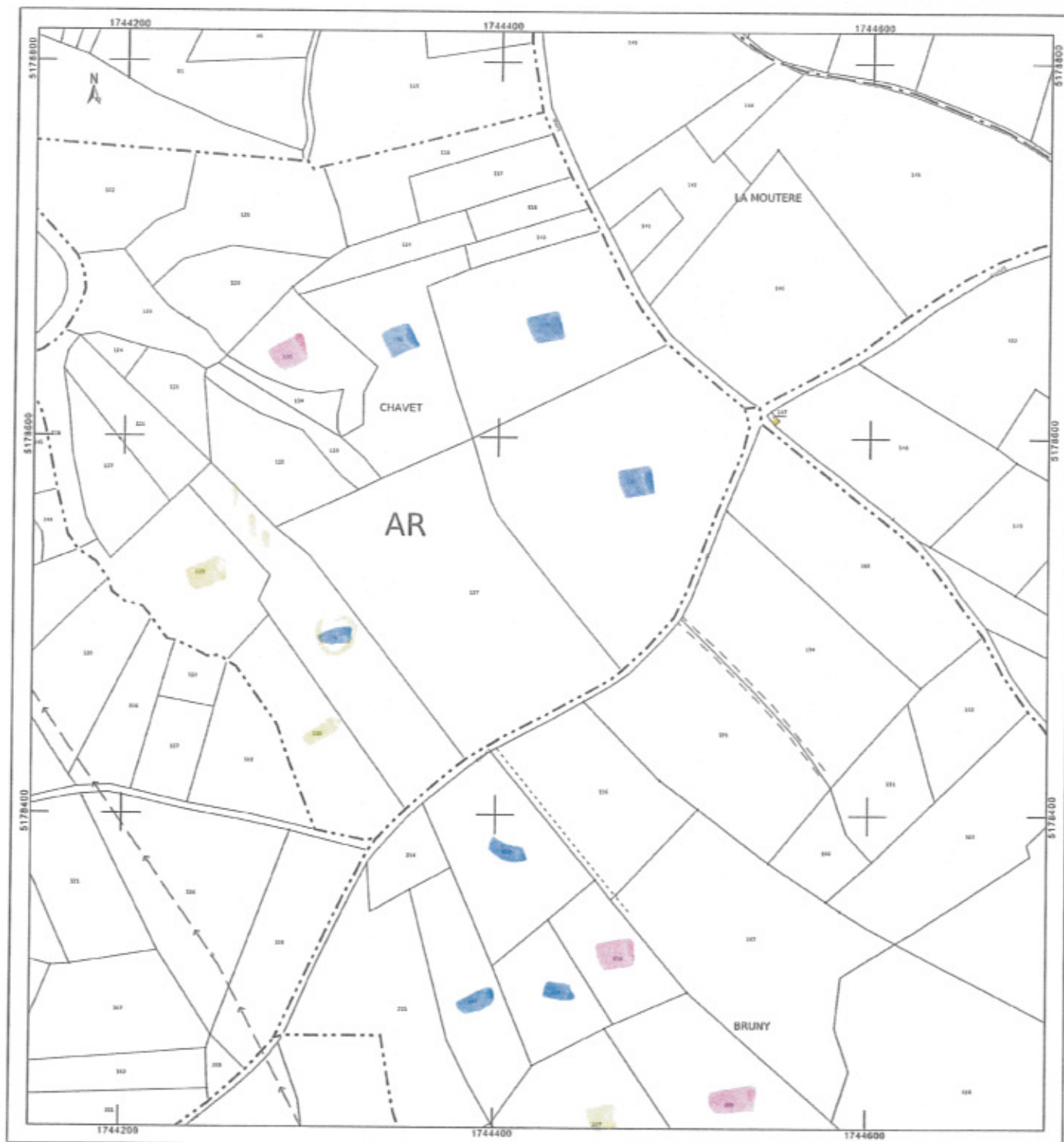
 → en location
agricole

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Pôle de topographie et de gestion cadastrale
de Riom
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
RIOM 63206
63206 RIOM CEDEX
tél. 04.73.64.49.59 -fax
plog.630.riom@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

 → Parcelles demande
d'examen



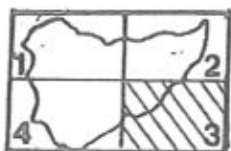


**COMMUNE
DE
ESCOUTOUX**

**REGLEMENTATION DES
BOISEMENTS**

Plan parcellaire au 1/5000 annexé à l'arrêté préfectoral en date
du :

Tableau d'assemblage



Légende

-  PERIMETRE A BOISEMENT INTERDIT (puls réglementé)
-  PERIMETRE A BOISEMENT REGLEMENTE
-  PERIMETRE A BOISEMENT LIBRE
-  SOUS PERIMETRE A RECONQUERIR

lon réalisé en 1998 par : GAUDET Alain Géomètre D.P.L.G à CLERMONT FD.

Zones Urbaines

-  UD Habitat aggloméré
-  UDa Habitat aggloméré - Assainissement individuel admis
-  UG Habitat discontinu
-  UGa Habitat discontinu - Assainissement individuel admis
-  UI Zone à vocation d'activités industrielles et économiques

Zones à urbaniser

-  AU Urbanisation future à vocation d'habitat - opérations d'aménagement
-  AUa Urbanisation future opérationnelle à vocation d'habitat

Zones agricoles

-  A Zone agricole inconstructible
-  Ac Zone agricole constructible
-  Exploitations agricoles

Zones naturelles

-  N Zone naturelle - extension du bâti existant

Légende



Limite de zonage



Emplacements réservés



Espaces Boisés classés



Elément remarquable construit du paysa



Elément remarquable végétal du paysage
selon l'article L123.1.7°



Cône de vue remarquable



Secteur inondable



Carrières autorisées

